Téléchargez le document et ensuite en double-cliquant dans les champs ci-dessous, vous pouvez écrire votre commentaire

Assemblée générale ordinaire de Musique Espérance Fribourg par voie circulaire: mai 2019

Bulletin de vote

Objets	Approuvé	Rejeté	Remarques/commentaires
Art. 10.1 **Approbation du PV de L'A.G. mai 2018**			
Art. 10.2 **Approbation du rapport annuel 2018**			
Art. 10.3 **Approbation des comptes et de l'utilisation des dons, legs et bénéfices, avec décharge au comité. Annexe** Les comptes 2018 ont été contrôlés et approuvés par les deux vérificateurs: Mme Marie-Antoinette EQUEY, Fribourg M.Roland GOBET, Fribourg			
Art. 10.4 **Election du comité et des vérificateurs des comptes.** a) Membres du comité à **réélire**: M. Michel RUNTZ (Président) Claire-Lise DEMIERRE (trésorerie) Monique GOBET (secrétariat) Pauline KLEPP; Claude MAGNARD; Bernadette SCHWARZEN. b) Vérificateurs des comptes à **réélire**: Mme Marie-Antoinette EQUEY, Fribourg M. Roland GOBET, Fribourg.			
Art. 10.5 **Fixation du montant de la cotisation annuelle** Le comité propose le maintien du montant actuel: couple Fr 60.- individuel Fr 40.-; moins de 25 ans Fr 15.-			

Art. 10.9 Seuls les objets figurant à l'ordre du jour peuvent faire l'objet de décisions valables.

Fribourg, le 15 mai 2019

Merci de renvoyer votre vote jusqu'au 1er juin par poste ou à l'adresse e-mail suivante :

info@musique-esperance-fribourg.ch